

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/45/S/2022-2023 PORTANT EVALUATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA RTNB.

Date de publication : 14/11/2022

Date d'ouverture des offres : 5/12/2022

1. Objet

1. La RTNB, Ministère de la communication, des technologies de l'information et des médias invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour le marché : « **Evaluation du patrimoine immobilier de la RTNB** ».

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2022-2023, littéra 21 00 001 007 661 10 11 025 0461 01.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot : « L'évaluation du patrimoine immobilier du campus Mutanga ».

4. Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution de ce marché est fixé à 60 jours comptés à partir de la notification définitive.

Termes de référence.

- **Contexte et objectifs du projet.**

La Radio-Télévision Nationale du Burundi dispose de plusieurs infrastructures situées sur 7 sites (Bujumbura, Manga, Mutumba, Kaberege, Inanzerwe, Mweya et Birime) et chaque infrastructure abrite des équipements précieux et variés.

La RTNB désire se dioter d'une base de données sur le patrimoine immobilier à commencer par le site de Bujumbura (centre de production et d'émission).



- **Critères de sélection**

-Le soumissionnaire devra présenter une liste de références des marchés analogues déjà prestés ;

-Le soumissionnaire doit garantir la fourniture de tous les services énumérés ci-haut cités dans les spécifications techniques.

5. Spécification du marché.

La passation du marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres National ouvert (A.A.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les soumissionnaires sont priés d'entrer en contact avec l'institution pour de plus amples détails sur la fourniture de services de valorisation du patrimoine immobilier.

6. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement-consortium- de soumissionnaires) et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

7. Consultation et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la RTNB, tous les jours ouvrables de 7h30 à 17h et à l'adresse ci-après :

RTNB ; BP 1900 BUJUMBURA,

Avenue du 13 Octobre N°12, Tél. 22 223585

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de :

- a) 25.000 fbu (vingt-cinq mille francs burundais) au compte n°1101/001.04 ouvert à la BRB et
- b) 25.000 fbu (vingt-cinq mille francs burundais) au compte 201-00115646 ouvert à la BCB au nom de la RTNB.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le Dossier d'Appel d'Offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langues française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

RTNB ; BP 1900 BUJUMBURA,

Avenue du 13 Octobre N°12, Tél. 22 223585

8. Garantie bancaire de soumission et présentation du Patrimoine

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fournie en même temps que l'offre.

Elle est fixée à 500.000 fbu (Cinq cent mille francs burundais).

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le /11/2022 à 9 h 30 minutes à l'adresse suivante :

RTNB ; BP : 1900 Bujumbura Tél : 22.22.35.85

9. Validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de nonante (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 5/11/2022 à 9 h 30 minutes.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C.M.P. dans une des salles de la RTNB le 5/11/2022 à 9 h 30 minutes.

Le Procès-Verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie de ce procès-verbal est transmise à la D.N.C.M.P.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le P.V. d'ouverture.

12. Critères de qualification

Conformité administrative

- La caution de soumission d'un montant de cinq cent mille francs burundais ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) et en cours de validité ;
- Le Certificat d'immatriculation fiscale(NIF) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- L'adresse complète du soumissionnaire (Boite postale, téléphone et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- Le registre de commerce (Copie) ;
- Les Statuts de la Société (copie) ;
- l'expérience de la société dans l'évaluation des patrimoines.
- L'attestation de non faillite et de non litige délivrées par le Tribunal de commerce en cours de validité (3 mois).

NB. L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics

Offre financière :

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- La lettre de soumission
- Le détail du budget : -Rémunération des experts ;
- Frais remboursables.

Fait à Bujumbura le / /2022

Le Directeur Général de la RTNB

Eric NSHIMIRIMANA

